

Tarif de la Carte SCOL'R (circuits spéciaux scolaires)

Val d'Oise - Année scolaire 2018-2019

SCOLARITE	ELIGIBILITE	Prix de la carte pour un élève domicilié dans le Val d'Oise	Participation d'Ile de France mobilités	Participation du département
Ecoles, Collèges, Lycée	SI ELIGIBLE	107,00 €	564,00 €	196,20 €
	NON ELIGIBLE		0,00 €	760,20 €

Pour information, le tarif régional de la carte SCOLR 2018-2019 est de 867,20€

DUPLICATA 20 €

L'Eligibilité est liée aux critères définis au Règlement Régional du STIF

Le tarif applicable uniquement aux val d'oisiens est décidé chaque année par le Conseil Départemental du Val d'Oise

